

Je soussigné François MOLINS, procureur général de la Cour de cassation, certifie avoir fait appel par l'intermédiaire du ministère de la justice quand j'occupais les fonctions de procureur de la République près le TGI de Paris, à Madame Sabine Grégoire pour intervenir auprès de mes collègues du parquet primo-intervenants lors des attentats terroristes commis à Paris en janvier et novembre 2015.

Je n'ai eu qu'à me louer de la qualité de son travail et de son professionnalisme dans la détection aux fins de traitement d'états de stress post-traumatiques.

Fait à Paris le 3 décembre 2020



François MOLINS